

**Rapport sur l'exercice des droits de vote 2021 de KIPLINK FINANCE aux assemblées générales des entreprises dont elle détient des parts.**

La société KIPLINK FINANCE détient des actifs gérés via des fonds communs de placements lui donnant accès à un droit de vote lors de l'assemblée générale de 85 sociétés.

La société KIPLINK FINANCE a exercé son droit de vote soixante-deux fois lors de l'année 2021.

La société KIPLINK FINANCE a pu respecter les principes à suivre dans le cadre de l'exercice de son droit de vote aux assemblées générales qu'elle s'était imposée dans son document « politique de vote ».

Aucune situation de conflits d'intérêts n'est apparue et KIPLINK FINANCE n'a donc pas eu à traiter ce type de cas.

Paris, le 09/05/2022